

Rapport VSME

Janus France

VSME – Norme volontaire
d'information en matière de durabilité

Produit par



Ce rapport a été produit grâce au logiciel



Table des Matières

.....

Table des Matières

.....

Synthèse VSME

.....

Introduction

.....

Informations générales

.....

Informations sociales

.....

Information environnementales

.....

Informations de gouvernance

.....

SYNTHÈSE VSME

Voici une synthèse de quelques indicateurs choisis dans chaque axe de notre reporting VSME. Ces indicateurs concernent uniquement le module "basique" de la norme.

ENVIRONNEMENTAL



42,64

tCO2eq émis sur le scope 1



24

m3 d'eau consommée



2,67

tCO2eq émis sur le scope 2

SOCIAL



0

accident(s) du travail



11,8

Taux de rotation du personnel



33,5

heures de formation par salarié (moyen)



8

contrats à durée indéterminée

GOVERNANCE



0

€, montant des amendes liées à la corruption



0

amendes liées à la corruption

Introduction

Définition

La norme VSME (Voluntary Sustainability Management Evaluation) est un cadre volontaire établi par l'EFRAG (le Groupe consultatif européen sur l'information financière). Ce rapport s'appuie sur la version la plus actuelle remise par l'EFRAG à la Commission Européenne.

Ce cadre consiste à aider les micro, petites et moyennes entreprises (TPE, PME, ETI) à structurer et publier leurs informations de durabilité sur leurs enjeux sociaux, environnementaux et de gouvernance. Elle permet de répondre aux attentes croissantes en matière de transparence ESG tout en restant proportionnée aux capacités de ces entreprises.

Alignement avec les exigences européennes

La VSME s'aligne avec les enjeux globaux de durabilité en intégrant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) similaires à ceux définis par les normes européennes comme la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive). Toutefois, elle reste volontaire et s'adresse aux entreprises non cotées ne relevant pas directement de la directive CSRD.

Choix du module

Le module choisi pour ce rapport est le suivant : Comprehensive

Pour ce rapport, nous avons choisi le module de base. Ce module répond aux exigences essentielles et permet d'établir une première évaluation structurée des engagements de l'entreprise en matière de durabilité. Il fournit une vision claire et accessible des pratiques RSE, adaptée à un niveau de maturité initial tout en restant conforme aux attentes des parties prenantes.

La norme VSME propose deux modules distincts pour l'évaluation des pratiques RSE : un module de base et un module complet. Le module de base est destiné aux entreprises souhaitant débiter leur démarche de durabilité avec des exigences minimales, tandis que le module complet s'adresse à celles qui souhaitent approfondir leur engagement en matière de durabilité. Le choix entre ces deux modules dépend des objectifs et de la maturité de l'entreprise en matière de RSE.

Ce rapport VSME présente, dans un premier temps, des informations générales sur l'entreprise (B1), ainsi que les engagements de l'entreprise à travers ses politiques, pratiques et initiatives (B2). Il rassemble ensuite les indicateurs de base (B3 à B11), couvrant les dimensions environnementales (telles que la consommation d'énergie), sociales (comme le nombre d'employés) et de gouvernance (tels que les mécanismes de surveillance).

Conformément au principe « si applicable », seules les informations pertinentes au regard des activités de l'entreprise sont renseignées.

Informations générales

Ce tableau présente de manière ordonnée tous les points de données VSME de l'entreprise, permettant une divulgation claire et conforme aux exigences de la norme. Chaque donnée est structurée selon les critères de durabilité définis par la VSME, permettant ainsi une publication technique des performances RSE de l'entreprise.



B1 – Base de préparation

Quel est le code NACE de votre entreprise ?

4332B - Menuiserie métallique et serrurerie

Quelle est la forme juridique de votre entreprise ?

SAS

Quel est le nombre d'employés (effectif total ou ETP) ?

8



C1 – Stratégie : Modèle économique et initiatives liées à la durabilité

Quels sont les marchés principaux sur lesquels votre entreprise opère ? (ex : B2B, Grossiste, Retail)

Marché Institutionnel : représente environ 95 % du chiffres d'affaires

- Administrations publiques et collectivités locales investissant dans des infrastructures durables.
- Établissements scolaires, hôpitaux, et autres bâtiments publics.

Marché Commercial : représente environ 2 %

- Entreprises et commerces nécessitant des solutions écologiques pour leurs bâtiments.
- Promoteurs immobiliers et architectes engagés dans des projets de construction durable.

Marché Résidentiel : représente environ 3%

- Propriétaires de maisons et d'appartements souhaitant rénover ou construire de manière durable.
- Clients cherchant à améliorer l'efficacité énergétique de leurs habitations.

Méthodologie

Les informations proviennent du logiciel de gestion de l'activité de l'entreprise (informations et commandes clients) à partir de l'ERP.

Quels sont les principaux groupes de produits et/ou services que votre entreprise propose ?

1 – Menuiserie : produits et services

- Pose et réparation de fenêtres et portes en bois certifié FSC (Forest Stewardship Council) : Utilisation de bois provenant de forêts gérées de manière durable. Isolation thermique et acoustique améliorée pour réduire les besoins en chauffage et climatisation.
- Fenêtres en PVC recyclé : Matériaux recyclés réduisant l'empreinte carbone. Haute performance énergétique pour une meilleure isolation.

2 – Rénovation énergétique : produits et services

- Amélioration de l'isolation des bâtiments existants.
- Remplacement de fenêtres et portes pour augmenter l'efficacité énergétique.

3 – Serrurerie : produits et services

- Pose et réparation de serrures à faible empreinte carbone : Matériaux recyclés ou éco-conçus. Technologies avancées pour une sécurité optimale avec un impact environnemental réduit.
- Pose de portes blindées en matériaux recyclés : sécurité accrue avec une attention portée à la durabilité des matériaux.

4 – Vitrierie

Produits :

- Vitrages isolants à haute performance énergétique : Réduction des déperditions thermiques. Amélioration du confort intérieur et réduction des coûts énergétiques.
- Facilité de recyclage en fin de vie du produit.

5 – Services :

- Rénovation de façades vitrées : modernisation de vitrages pour améliorer l'efficacité énergétique.
- Recyclage de 100 % du verre pour éviter l'enfouissement

Quels sont vos principaux partenaires commerciaux ?

- Collaboration avec des architectes, des promoteurs immobiliers et des entreprises de construction.
- Partenariats avec des distributeurs spécialisés en produits à faible empreinte environnementale susceptibles de prescrire des clients institutionnels ou privés.



B2 – Pratiques, politiques et initiatives futures pour la transition vers une économie plus durable

Votre entreprise a-t-elle des politiques formelles sur les enjeux de durabilité ? (Oui/Non) (Si oui, ces politiques sont-elles publiquement accessibles ?) (Oui/Non) (Séparez les deux réponses par une virgule)

Oui

L'entreprise a défini une stratégie de durabilité et des politiques de transition en matière environnementale (climat, biodiversité, économie circulaire, ressources naturelles, social et de gouvernance),

Oui

Les politiques sont accessibles sur le site internet de l'entreprise et détaillées dans son rapport de mission avec objectifs, cibles et trajectoires.

Votre entreprise a-t-elle mis en place des pratiques spécifiques pour favoriser la transition vers une économie plus durable ? (Oui/Non) (Si oui, quelles sont ces pratiques ?) (Réponse attendue : Oui/non, pratiques)

Oui, pratiques

Quelques exemples :

- Politique de recyclage de 100 % des profilés PVC dans le cadre du traitement des déchets.
- Politique de recyclage de l'ensemble des déchets avec un objectif à 100 % des déchets triés et collectés.
- Politique d'achats responsables : incitation à fournir les informations environnementales via les FDES basées sur les ACV produits
- Politique en matière de biodiversité dans le cadre de son adhésion à Entreprises engagées pour la nature
- 1 journée annuelle éco systémique sur la transition écologique
- Véhicules, matériels de travail adaptés, tenues de travail professionnelles
- Formation à la transition écologique pour mieux comprendre et engager
- Séminaire POIS CHICHE PARTY avec constitution d'un plan action annuel des collaborateurs

Méthodologie

Sur la base de la stratégie RSE

Votre entreprise dispose-t-elle de politiques distinctes pour les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance ? (Oui/Non)

Oui

L'entreprise a défini des plans de transition et s'est fixée des objectifs tant en matière environnementale que sociale et de gouvernance.



C2 – Description des pratiques, politiques et initiatives futures pour la transition vers une économie plus durable

Quel est le niveau hiérarchique le plus élevé au sein de votre entreprise responsable de la mise en œuvre de ces pratiques, politiques ou initiatives ?

Direction Générale

Votre entreprise utilise-t-elle le modèle de déclaration mentionné au paragraphe 213 pour décrire ces éléments ? (Oui/Non)

Non

Votre entreprise a-t-elle déjà déclaré des pratiques, politiques ou initiatives futures pour la transition vers une économie plus durable dans la déclaration B2 du module de base ? (Oui/Non) (Si oui, pouvez-vous fournir une brève description de ces pratiques, politiques ou initiatives ?) (Réponse attendue : Oui/Non, description)

Oui

Des choix de matériaux plus durables : l'entreprise privilégie le recyclage et la valorisation à 100 % des déchets (bois, fer, PVC, vitrage, aérosols...). Rien ne se perd, tout se transforme !

La décision d'investir dans une flotte plus verte : les véhicules sont progressivement électrifiés. La planification des interventions est faite pour optimiser les déplacements réduisant ainsi l'impact.

Le renforcement de la politique sociale : inclusion, formation, féminisation des métiers... L'ambition est de faire de Janus France un acteur engagé pour un emploi plus équitable et épanouissant.

Tout ça avec un modèle économique repensé. Les engagements RSE de Janus France lui permettent d'accéder à des appels d'offres qui intègrent des critères sociaux et environnementaux. La RSE n'est pas une charge, c'est un investissement d'avenir !

Informations sociales

Cette thématique présente les principales caractéristiques sociales de l'entreprise liées à sa main-d'œuvre. Elle couvre la structure des effectifs, les enjeux de santé et sécurité au travail, ainsi que les éléments relatifs à la rémunération, au dialogue social et à la formation.

Les informations présentées permettent d'apprécier les conditions d'emploi, le niveau de protection des salariés et les pratiques mises en œuvre pour favoriser le développement des compétences et l'équité au sein de l'entreprise.



B8 Effectif – Caractéristiques générales

Nombre d'ETP en CDI	8
Effectif total masculin (ETP)	5
Nombre de femmes salariées en équivalent temps plein (ETP)	3



C5 Caractéristiques supplémentaires (générales) de la main-d'œuvre

Enjeu non matériel



B9 Effectif – Santé et sécurité

Part des salariés ayant eu un accident du travail	0%
---	----

Méthodologie

La politique santé et sécurité au travail est définie par le dirigeant et suivie par la Responsable administrative. Elle est en cohérence avec le DUERP.

Méthodologie

Politique de formation aux risques

Santé et Sécurité au travail et lien avec les enjeux Climat et Biodiversité

Chez **Janus France**, la formation aux risques vise à **protéger les personnes, sécuriser les activités et anticiper les évolutions climatiques et environnementales**.

Référentiel

- **DUERP** comme document socle
- Intégré et suivi dans **Intersektion**
- Mis à jour selon les retours terrain et l'évolution des risques

Objectifs

- Prévenir les **risques professionnels et physiques**
- Réduire les **accidents et situations dangereuses**
- Intégrer les **risques climatiques** (chaleur, fatigue, conditions météo)
- Anticiper les **risques de transition** (réglementation, mobilité, énergie)
- Réduire les impacts environnementaux et biodiversité

Axes de formation

- Sécurité et prévention des risques métiers
- Utilisation des EPI
- Sensibilisation aux effets du changement climatique sur la sécurité
- Prévention santé et addiction
- Écoconduite :
 - Amélioration de la sécurité routière
 - Réduction de la fatigue et du stress
 - Baisse des émissions de CO₂ et des consommations
 - Contribution à la protection de la biodiversité
- Sensibilisation aux enjeux environnementaux et de transition

Déploiement

- À l'embauche (livret d'accueil intégrant les questions de santé et sécurité)
- Lors des évolutions de poste ou de missions
- De façon périodique selon les risques identifiés
- Système de parrainage des salariés

Responsabilités

- **L'entreprise** met à disposition les moyens de formation et de prévention
- **Chaque collaborateur** est acteur de sa sécurité et de celle des autres

Engagement

La formation aux risques chez Janus France s'inscrit dans une **démarche d'amélioration continue**, au service de la **sécurité des personnes**, de la **performance durable** et du **respect du vivant**.



C6 Informations supplémentaires sur le personnel – Politiques et processus en matière de droits de l'homme

Couverture de la traite des êtres humains dans le code de conduite ou la politique en matière de droits humains

Aucune pratique de ce type n'a été constatée.

Couverture du travail des enfants dans le code de conduite ou la politique en matière de droits humains

Aucune utilisation des enfants dans ses activités

Existence d'un code de conduite ou d'une politique en matière de droits humains pour la main-d'œuvre de l'entreprise

Conformément aux principes fondamentaux des droits humains et aux conventions de l'Organisation internationale du travail, Janus France intègre la prévention des accidents du travail dans son code de conduite et s'engage à offrir à l'ensemble de ses salariés un environnement de travail sûr et sain, en identifiant et en réduisant les risques professionnels.

Méthodologie

Rédaction du code sur la base de modèles existants dans le secteur du BTP synthétisé croisé avec le DUERP de l'entreprise.



C7 Graves incidents négatifs en matière de droits humains

Existence d'incidents confirmés au sein de la main-d'œuvre de l'entreprise liés à la discrimination

Aucune pratique de ce type a été constatée

Existence d'autres incidents confirmés au sein de la main-d'œuvre de l'entreprise

Aucune autre pratique à risque n'a été identifiée

Description si existence des actions mises en place pour traiter les incidents confirmés mentionnés ci-dessus

Non concerné



B10 Effectif – Rémunération, négociation collective et formation

Différence de rémunération moyenne entre les femmes et les hommes

11,82 %

Méthodologie

Les salaires de femmes en moyenne et globalement sont supérieurs à ceux des hommes. Pour l'exercice 2024-2025, la différence favorable au femmes était de 11,82 %. C'était aussi le cas sur l'exercice 2023-2024, avec un écart de 17,80 %. A contrario sur l'exercice 2022-2023, l'écart était négatif moins 12,19 % au bénéfice des hommes.

Nombre de salariés rémunérés en dessous du salaire adéquat

0

Méthodologie

L'ensemble des salaires sont supérieurs au salaire minimum applicable en France.

Part des collaborateurs rémunérés en dessous du salaire adéquat

0 %

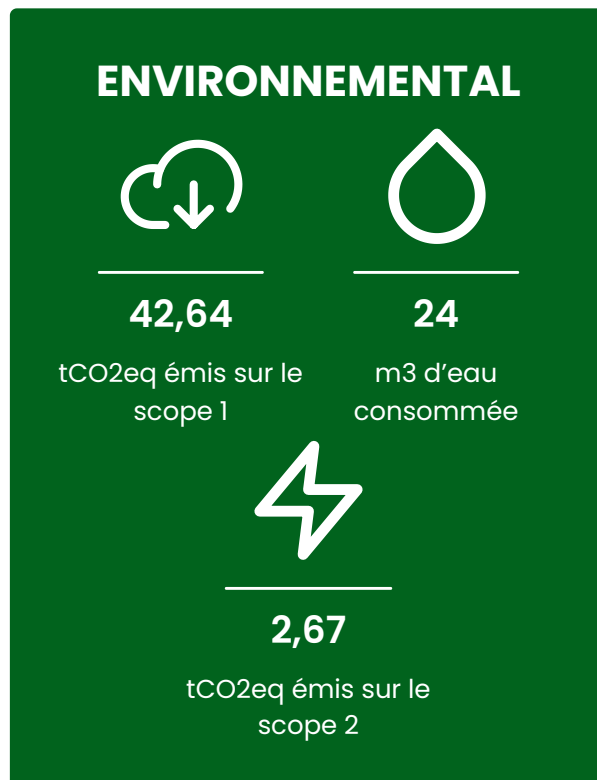
Méthodologie

L'ensemble des salaires sont supérieurs au salaire minimum de la convention collective "CCN des ouvriers employés par les entreprises du bâtiment".

Informations environnementales

Cette catégorie présente les principaux impacts environnementaux de l'entreprise et les moyens mis en œuvre pour les mesurer et les maîtriser. Elle couvre notamment la consommation d'énergie, les émissions de gaz à effet de serre, les pollutions potentielles, les enjeux liés à la biodiversité, à la gestion de l'eau, ainsi qu'à l'utilisation des ressources et à la gestion des déchets.

Les informations présentées permettent d'apprécier l'empreinte environnementale de l'activité de l'entreprise et les leviers mobilisés pour s'inscrire dans une trajectoire de réduction des impacts.



B3 Energie et émissions de GES

Consommation annuelle d'énergie renouvelable **49431 kWh**

Méthodologie

La consommation d'électricité renouvelable avec contrat vert. L'autre énergie utilisée, mais on renouvelable est le Gaz.

Consommation annuelle d'électricité non-renouvelable **0 kWh**

Méthodologie

Toute l'électricité consommée vient d'un contrat d'électricité renouvelable.

Volume des émissions GES du Scope 3 **860,94 tCO2eq**

Méthodologie

Bilan GES du 12 janvier 2024 réalisé par la société EVEA.

Donnée d'activité : Elles sont issues de la collecte des données. Elles correspondent à la quantification des flux des opérations de l'organisation. Il s'agit donc de tonnes de matériaux, litres de carburants, kilomètres parcourus etc.

Facteur d'émissions : Ceux-ci sont souvent issus de la base de données ADEME. Selon les spécificités de l'activité d'une entreprise, certains peuvent être ajoutés en complément.

C3 Objectifs de réduction des GES et transition climatique

Année cible et valeur cible (Réponse attendue : Année cible, valeur cible)

Réductions des émissions de GES de 55% en 2030

Méthodologie

Ces actes législatifs font partie du paquet "Ajustement à l'objectif 55", qui vise à mettre les politiques de l'UE en conformité avec l'engagement de l'Union de réduire ses émissions nettes de gaz à effet de serre d'au moins 55 % d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 1990 et d'atteindre la neutralité climatique en 2050.

Année de référence et valeur de référence (Réponse attendue : Année de référence, valeur de référence)

2023, 906 tCO₂/eq

2020 : premier bilan carbone réalisé sur l'année 2019

Résultat : 584 tCO₂/eq avec un niveau d'incertitude élevé

Scope 3 représentait 95 % des émissions avec 549 tCO₂/eq

Scope 2 : 3 tCO₂/eq

Scope 1 : 29 tCO₂/eq soit 5%

Méthodologie

C'est la méthode Bilan Carbone® (créée par l'ADEME) V8.6 de l'Association Bilan Carbone® qui a servi à la réalisation de ce bilan. Les facteurs d'émissions employés sont ceux de la Base Carbone® de l'ADEME.

Unité choisie

T/eqCO₂ et % de réduction



B4 Pollution de l'air, de l'eau et du sol

Volume de pollution des sols générée

Donnée manquante m³

Méthodologie

Janus France n'a pas d'obligation en matière de déclaration d'émissions de polluants (air, eau, sol).

Volume de pollution de l'air générée

Donnée manquante m³

Méthodologie

Janus France n'a pas d'obligation en matière de déclaration d'émissions de polluants (air, eau, sol).

Volume de pollution rejeté dans l'eau

Donnée manquante m³

Méthodologie

Janus France n'a pas d'obligation en matière de déclaration d'émissions de polluants (air, eau, sol).



C4 Risques climatiques

Horizons temporels des aléas climatiques et événements de transition identifiés

2050

Méthodologie d'évaluation de l'exposition et de la sensibilité des actifs, activités et chaîne de valeur aux aléas climatiques et événements de transition

Une cartographie des risques physiques et de transition a été réalisée par le Cabinet RYDGE le 12 février 2025. Le seul risque climatique physique identifié sur le site est celui des inondations avec remontées des nappes phréatiques dues à la proximité avec l'Oise.

Méthodologie

Une cartographie des risques physiques et de transition a été réalisée par le Cabinet RYDGE le 12 février 2025. Le cabinet a réalisé une analyse des risques climatiques aigus et chroniques du site de Janus France SARL à Rieux à partir des bases de données de la DRIAS, les futurs du climat sur le modèle TRACC 2023 (Le modèle TRACC signifie Trajectoire de Réchauffement de Référence pour l'Adaptation au Changement Climatique. Il s'agit d'une initiative du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, intégrée dans la politique climatique nationale). Les critères utilisés seront les suivants :

- Scénario du GIEC le plus pessimiste avec un réchauffement de 2,7°C
- Durée Long terme au sens de la CSRD (au-delà de 5 ans)
- Sur des seuils décidés ensemble à partir de vos états financiers

Nous avons ajouté la base de données Géorisques qui permet de mieux cibler les risques d'inondation et de remontées des nappes phréatiques (voir rapport en annexe).

Description si existence des effets négatifs potentiels des risques climatiques sur la performance financière ou les opérations de l'entreprise, avec une évaluation du niveau de risque (élevé, moyen, faible) selon l'horizon temporel (court, moyen, long terme)

- > Dégradation des stocks et de leur valeur (faible car le local technique est éloigné du bâtiment de bureau).
- > Dégradation nécessitant des réparations ou des changements de machines, bureaux, véhicules (faible).
- > Difficulté à assurer les prestations clients (faible)
- > Pertes possibles de revenus du chiffre d'affaires (faible)

Autres risques liés aux événements de transition : risque de perte de marché si non respect des procédures de traitement des déchets, risque de réputation.



B5 Biodiversité

Superficie exploitée	1900 m ²
Superficie dédiée à la préservation ou à la restauration de la nature en dehors des sites de l'organisation	0 m ²
Superficie artificialisée	1550 m ²



B6 Eau

Consommation d'eau totale	24 m ³
---------------------------	-------------------

Méthodologie

Sur l'exercice 2024-2025, le site de bureaux a prélevé 26 m³ d'eau, exclusivement issus du réseau public d'eau potable. La consommation nette d'eau est estimée à 24 m³ environ, correspondant principalement à l'eau bue et à l'évaporation liée aux usages sanitaires. Le reste des volumes est rejeté dans le réseau d'assainissement après usage.

Prélèvement d'eau total

26 m³

Méthodologie

Janus France n'a pas d'obligation à publier ses prélèvements d'eau.

Sur l'exercice 2024-2025, le site de bureaux a prélevé 26 m³ d'eau, exclusivement issus du réseau public d'eau potable.

La consommation nette d'eau est estimée à 24 m³, correspondant principalement à l'eau bue et à l'évaporation liée aux usages sanitaires. Le reste des volumes est rejeté dans le réseau d'assainissement après usage. »

Prélèvement d'eau dans les zones de stress hydrique

0 m³

Méthodologie

Janus France n'a pas d'obligation à publier ses prélèvements d'eau.



B7 Utilisation des ressources, économie circulaire et gestion des déchets

Part des matériaux sortants qui ont été conçus selon des principes de recyclage

0 %

Poids total des déchets dangereux

0 kg

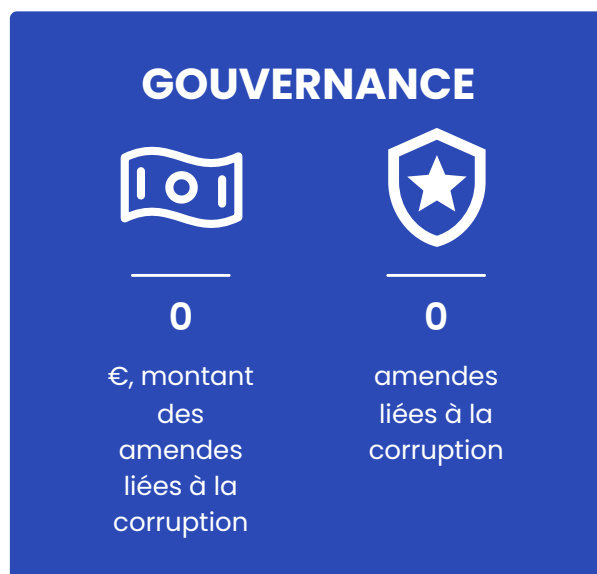
Part des matériaux recyclés utilisés dans les emballages

Donnée manquante %

Méthodologie

Janus France n'a aucune information sur la provenance et la nature des emballages de ses fournisseurs. Il n'est donc pas en mesure d'en chiffrer la part recyclée.

Informations de gouvernance



Cette thématique présente les éléments relatifs à l'organisation et aux pratiques de gouvernance de l'entreprise. Dans sa version complète, elle couvre notamment la structure des organes de direction, les rôles et responsabilités en matière de durabilité, ainsi que les dispositifs de conformité, d'éthique et de contrôle interne.

Les informations présentées permettent d'apprécier la manière dont la gouvernance soutient la stratégie de l'entreprise, assure la prise en compte des enjeux de durabilité et contribue à une gestion responsable et transparente.



B11 Condamnations et amendes pour corruption et pots-de-vin

Nombre de condamnations pour violation des lois anti-corruption et anti-pots-de-vin 0

Montant des amendes pour violation des lois anti-corruption et anti-pots-de-vin 0 €



C8 Revenus de certains secteurs et exclusion des référentiels de l'UE

Revenus générés par les activités de culture et de production de tabac 0 €

Méthodologie
Non concerné

Revenus générés par les activités liées aux armes controversées 0 €

Méthodologie
Non concerné

Revenus générés par les activités du secteur des combustibles fossiles

0 €

Méthodologie

Non concerné



C9 Ratio de mixité hommes-femmes au sein de l'organe de gouvernance

Ratio femmes / hommes au sein de l'organe de gouvernance

Donnée manquante

Méthodologie

Non concerné



**Merci pour votre
confiance**